



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-40379>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-40379**

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** HOSPICES CIVILS DE LYON Etablissement support du GHT VAL RHÔNE  
CENTRE Direction des Achats

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26690027300019

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 69

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** FOURNITURE DE LAME TRIPLE SUBSTRAT RAT FOIE-REIN-ESTOMAC POUR LES HCL

**Code CPV principal - Descripteur principal :**

**Type de marché :** Fournitures

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Décision du Pouvoir Adjudicateur le 09/02/2026 le marché a été attribué au fournisseur groupe servibio avec un montant maximum de 221 000 € HT Le marché est consultable à la Direction des Achats (45 rue Villon - 69008 LYON) sur rendez-vous pris préalablement, après demande écrite. Le rendez-vous sera alors fixé selon les plages d'ouverture des services et se fera dans le respect du secret des affaires. Référé contractuel pouvant être exercé au plus tard le 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles L551-13 à L551-23 du code de justice administrative ; recours en contestation de validité qui peut être exercé par les tiers au contrat et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des « mesures de publicité appropriées ».

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 21/04/2026